

Nouvelle école 3-4-5 de Dieppe

Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ)

Procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2017

Club Rotary de Dieppe à 19h30 (salle de brunch)

Membres présents	Julie Groulx, Lise Auffrey-Arseneault, Jason Ferguson, Sébastien Rouchouse, Tina Desjardins (représentante des enseignant), Lucie Sonier, Hélène Lévesque, Stéphanie Friolet, Natasha St-Pierre, Nadia Saulnier-Brideau, Jolène Gaudet (directrice)
Membres absents	
Invités	Diane Laplante (directrice par intérim jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école)
Heure d'ouverture de la réunion	19h32

Points prioritaires

1. Adoption de l'ordre du jour

Lise propose l'adoption de l'ordre du jour. Jason seconde. Adoption à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2017 (et suivis)

Le volet du site web du Programme croisé a été modifié pour mieux refléter la situation actuelle, comme décidé en réunion du CPAÉ du 13 juin 2017.

Mme Jolène mentionne avoir parlé à Mme Charline Cormier au sujet des possibilités d'activités sportives. Elle fait du beau travail à ce sujet. Étant donné que le gymnase ne sera pas prêt à l'ouverture de la nouvelle école, la possibilité de soutirer des fonds dans le but de couvrir les frais associés aux activités physiques est soulevée.

Mme Jolène fait un suivi en ce qui concerne l'atteinte des objectifs des trois tableaux de bord équilibrés de l'année dernière (réussite éducative, mieux-être, construction identitaire). Pour la réussite éducative, nous sommes en attente des résultats de l'évaluation externe 4^e année qui a eu lieu aujourd'hui. Un des aspects de la construction identitaire vise à augmenter l'utilisation des médias francophones à la maison. Toutefois, ce concept est plutôt relié au choix des familles. L'école a quand même réussi à faire des activités reliées qui peut donner de bonnes idées aux enfants et parents. La capacité de régler des conflits de façon respectueuse est un des aspects du mieux-être. Elle précise que le personnel continuera à travailler à ces tableaux de bord équilibrés.

Lucie propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion tel qu'il est présenté. Hélène appuie. Les membres votent à l'unanimité.

3. Élection du comité (mandat) et signatures d'entrée en fonction

Stéphanie Friolet occupera le poste de présidente. Lise Auffrey-Arseneault tiendra le rôle de vice-présidente. Lucie Sonier et Natasha St-Pierre se partageront le rôle de secrétaire.

4. Suggestions des prochaines dates et heure des réunions

- 14 novembre 2017 (au besoin), 12 décembre 2017, 30 janvier 2018, 27 mars 2018, 29 mai 2018
- 19 h

5. Hymne national – Demande de dispense

Il est suggéré que l'hymne national soit interprété de façon hebdomadaire (chaque lundi) et non quotidienne, ainsi que lors des activités spéciales. Les membres du comité appuient cette suggestion.

6. Construction de la nouvelle école : suivis, terrain de jeux, bibliothèque

Mme Jolène confirme que l'ouverture de la nouvelle école est toujours prévue pour janvier 2018. Elle affirme que des travaux prendront place dans l'école voisine pendant la journée scolaire. Les travailleurs sont conscients que des enfants en apprentissage se trouveront tout près et devront respecter certaines normes, afin d'offrir un climat propice. Des journées de congé sont prévues, afin de permettre aux enseignants de déménager dans la nouvelle école. Mme Julie soutient qu'il sera important d'aviser les parents le plus tôt possible afin que les parents puissent prendre des arrangements au niveau de la garderie.

Les travaux routiers devraient être complétés assez rapidement. Une réunion publique aura lieu le 5 octobre. Une pétition circule quant à la sécurité des marcheurs sur le chemin Melanson. Certains parents désirent qu'un trottoir soit construit afin d'assurer la sécurité des enfants. Les détails par rapport à ces points seront donnés lors de la réunion publique le 5 octobre. Mme Lucie Sonier demande si les marcheurs seront marcheurs dès l'ouverture de la nouvelle école. (Étant donné que certains travaux risquent de ne pas être terminés.) Mme Hélène rappelle l'importance d'informer les parents quant aux nouveaux trajets d'autobus dès que possible.

Mme Jolène montre des photos pour présenter les couleurs et les textures des matériaux dans la nouvelle école. Les membres discutent également d'autres détails de la nouvelle école (cafétéria, emplacement des salles de classe, murs mobiles, bibliothèque, etc.).

Il faut maintenant désigner un comité de parents qui assurera la gestion de collectes de fonds massives (pour la mise en place du terrain de jeux et l'achat de livres pour la bibliothèque). L'agente communautaire devra jouer un rôle clé dans les collectes de fonds (partenariats, etc.)

Le gymnase ne sera pas prêt à l'ouverture de la nouvelle école. La direction prévoit des solutions de rechange pour continuer d'offrir des cours d'éducation physique aux élèves (salle multifonctionnelle, divers jeux extérieurs, etc.).

7. Priorités de l'école : tableaux de bord équilibrés (profil de l'école) et projets spéciaux

Le point est reporté à la prochaine réunion.

8. Comités :

- [Dénomination \(politique 409\)](#)
Comité pour choisir le nom de la nouvelle école - formé de la directrice, d'un parent (la présidente du CPAÉ préférablement), d'un représentant du CED et d'un représentant du Ministère. Il serait bien si les deux comités de dénomination soient formés en même temps dans le but d'assurer un « lien » entre les noms choisis pour les deux écoles.
- [Comité du CED \(Programme croisé\)](#)
Les parents qui feront partie de ce comité seront sélectionnés sous peu (la directrice générale désigne les membres). Il faudra transmettre le plus d'informations possibles aux parents afin d'assurer la transparence.

Points informatifs

9. Bulletin provincial : Continuité du projet pilote en 3-4-5 (bulletin de cheminement et bulletin de rendement)

10. Documents à l'intention des CPAÉ (lecture de chevet – à lire)

- [Aide-mémoire CPAÉ](#)
- [CPAÉ : responsabilités en bref](#)
- [Code Morin en bref](#)
- [Article 32 de la Loi sur l'Éducation](#)
- [Code de déontologie](#)

11. Séances de formation :

- Séance de formation pour les membres du CPAÉ : 28 octobre 2017, à la nouvelle école Champlain. Jolène enverra l'invitation par courriel; les membres intéressés doivent s'inscrire.

12. Rappels :

- **Rapport (ODJ et PV) des réunions du CED (à vérifier sur le site web du district) :**
<http://francophonesud.nbed.nb.ca/ordres-du-jour/>
- **Pratique de verrouillage : 1 fois par année (un message sera envoyé avant – date prévue du 22 novembre)**
- **Pratiques d'évacuation : 6 fois par année (trois fois déjà faites, et on garde trois autres fois au printemps (comme à l'habitude), mais cette fois pour faire l'exercice dans la nouvelle école**
- **Calendrier annuel des activités : au site web de l'école**

13. Levée de la séance

Nadia propose la levée de la séance à 21 h 18.